

## Relation entre diplômes des encadrants et critères EFB

**Annexe 2 du règlement des EFB**  
adoption : Vote électronique du CEx du  
07 mai 2024  
entrée en vigueur : 08 mai 2024  
validité : permanente  
secteur : [Pratiques compétitives](#)  
remplace : GUI05.03.A02-2024/1  
nombre de pages : 1

*5 grammes de plumes, des tonnes d'émotion*

Tableau indiquant la relation entre les diplômes des encadrants et les critères EFB.

Nom Diplôme	Abrev.	Critère 3 Qualification minimale (1)	Critère 2 Bonus MB et Pou.	Critère 3 Bonus AB2J ou EB1 ou Eq. (2)	Critère 3 Bonus EB2 ou Eq. et CQP (2)	Critère 3 Bonus BE/DE/DES (2)	Obtention 2* et + (AB2J ou Eq.)
Module d'entrée en formation	MODEF						
Animateur de club	ACL						
Diplôme d'Animateur Badminton	DAB	X					
Brevet d'Entraîneur Fédéral	BEF1	X					
Unité Compétences	UC	X					
Animateur Bénévole 1	AB1	X					
Module Technique	MT	X					
Diplôme d'Initiateur Jeunes de Badminton	DIJ	X	X	X			X
Animateur Créneau	ACréneau	X					
Animateur Bénévole 2 Adultes	AB2A	X					
Animateur Bénévole 2 Jeunes	AB2J	X	X	X			X
Diplôme d'Initiateur Handibad	DIH	X					
Diplôme d'Initiateur Parabadminton	DIP	X					
Diplôme d'Initiateur Adultes de Badminton	DIA	X					
Diplôme Initiateur Public Sport Adapté	DIPSA	X					
Diplôme Initiateur Handicap Mental et Psychique	HMH	X					
Diplôme d'Initiateur Public Sénior en club	DIPSEC	X					
Diplôme D'initiateur Public Sénior en Etablissements Spécialisés	DIPSES	X					
Diplôme d'Initiateur Public Pénitenciaire	DIPP	X					
Entraîneur Badminton	DEB	X					
Diplôme d'Entraîneur Fédéral	DEF	X					
Brevet d'Entraîneur Fédéral 2	BEF2	X					
Brevet de Formateur Fédéral	BFF						
Entraîneur Bénévole 1	EB1	X	X	X			X
Entraîneur Bénévole 2	EB2	X	X		X		X
Diplôme de Moniteur de Badminton	DMB	X	X		X		X
Diplôme de Formateur Fédéral	DFF						
Certificat de Qualification Professionnelle	CQP	<b>X</b>	X		X		X
Brevet 1er degré	BEES1	<b>X</b>	X			X	X
Diplôme d'Etat	DE	<b>X</b>	X			X	X
Brevet 2ème degré	BEES2	<b>X</b>	X			X	X
Diplôme d'Etat Supérieur	DES	<b>X</b>	X			X	X

(1) en **gras** les diplômes des encadrants pouvant être externes au club mais licenciés FFBaD.

(2) pour un même encadrant les bonus ne sont pas cumulatifs. C'est le diplôme le plus élevé qui détermine le bonus attribué.